

Un Québec sans pauvreté

La théorie, la réalité et un chemin



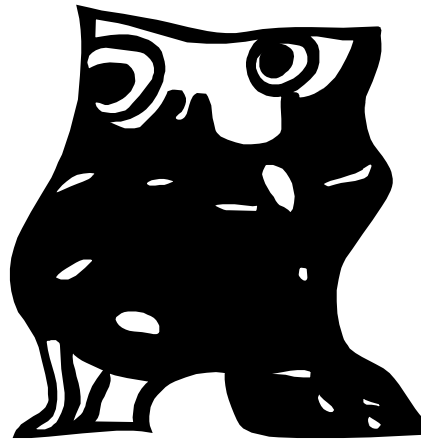
Supplément sur la «contrepartie»

Présenté

par le Collectif pour un Québec sans pauvreté
au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille
le 9 septembre 2003

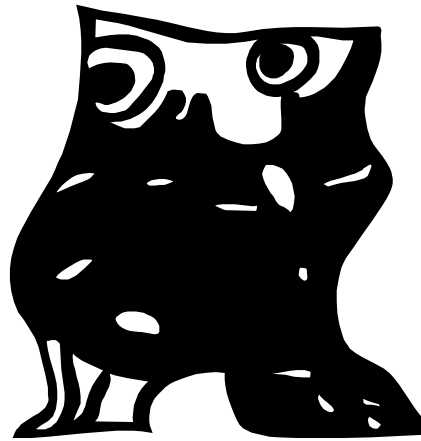


Bonjour, voici un petit
supplément
à notre présentation
du 29 août dernier.

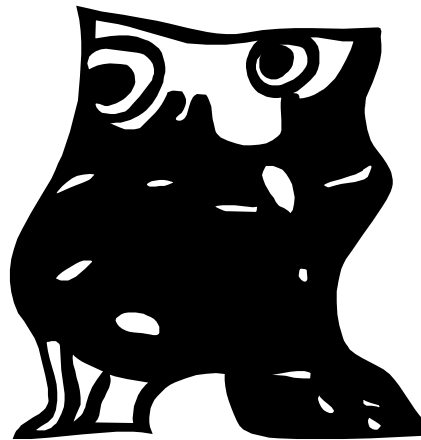


Bon...

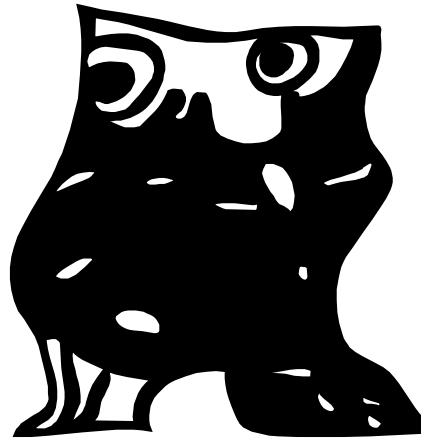
... en vous présentant les schémas,
l'autre jour, on a eu une bonne
discussion...



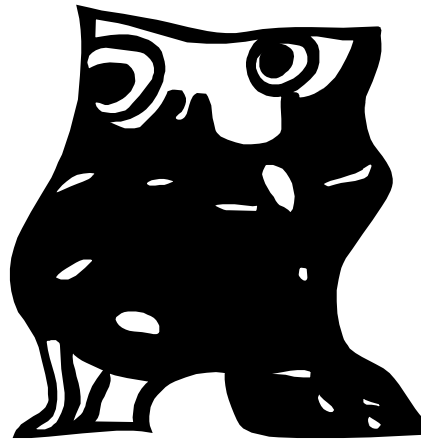
... sur la fameuse contrepartie...



Reprenons ça...

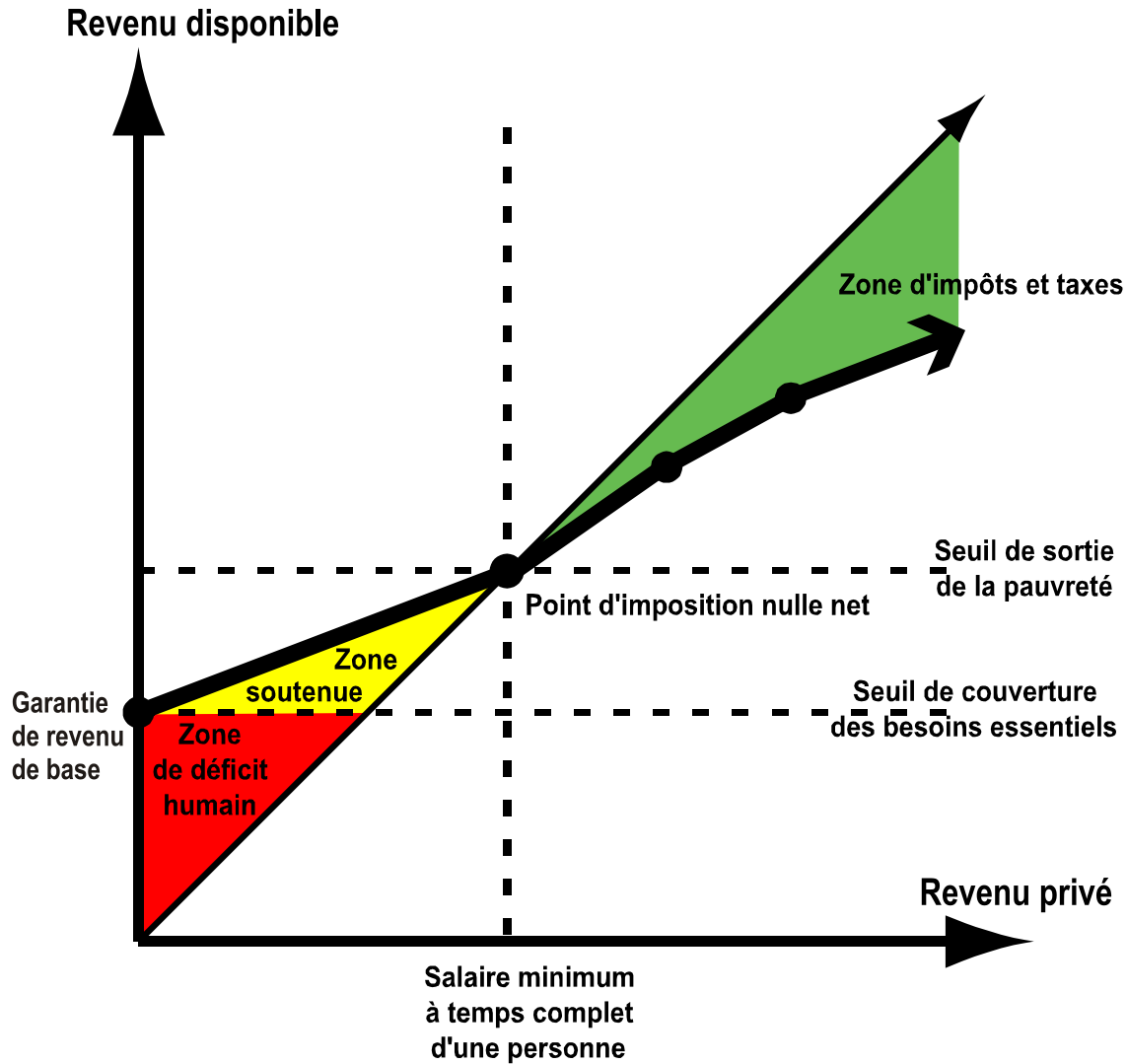


Nous étions renduEs ici..

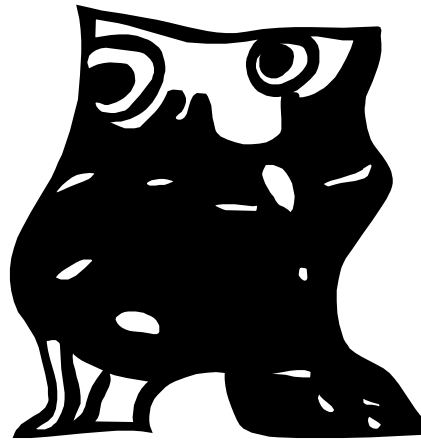


Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...

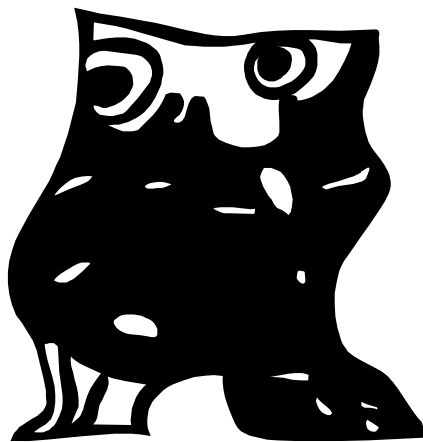


Et là, on a eu toute une jase sur
une question qu'il faut pouvoir
aborder de front



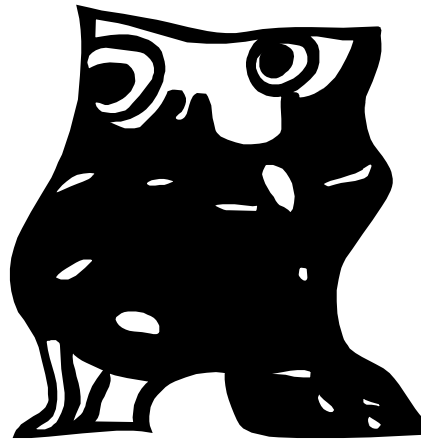
puisque'il n'y a pas moyen de
passer à côté, on le voit bien.

Comment est-ce qu'on s'assure,
que ça soit un pacte qui se tienne
aux yeux de tout le monde ?

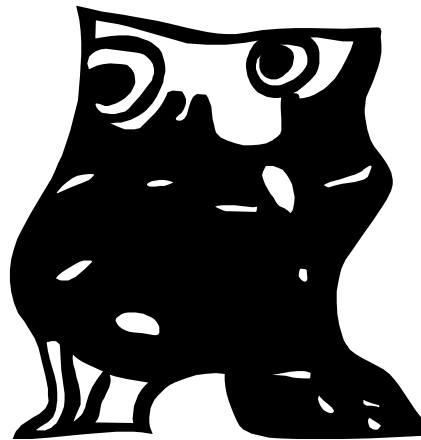


C'est quoi la contribution de
chacunE dans ça ?

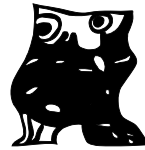
La fameuse question de la
contrepartie, quoi.



On pourrait aborder ça comme
ceci.



Sous le seuil de couverture des besoins essentiels,



la contrepartie de la personne est déjà là dans le fait de devoir voir à sa survie et à celle des siens dans un contexte très difficile.

Toute son énergie passe à ça.

La personne est difficilement en mesure de se projeter dans l'avenir: l'urgent requiert toute son attention. La personne est en déficit humain (Dépense intérieure dure).

En fait, c'est la société qui est globalement en dette vis-à-vis de la personne dans la mesure où celle-ci n'a pas accès à une juste part du revenu nécessaire pour survivre dans sa société.

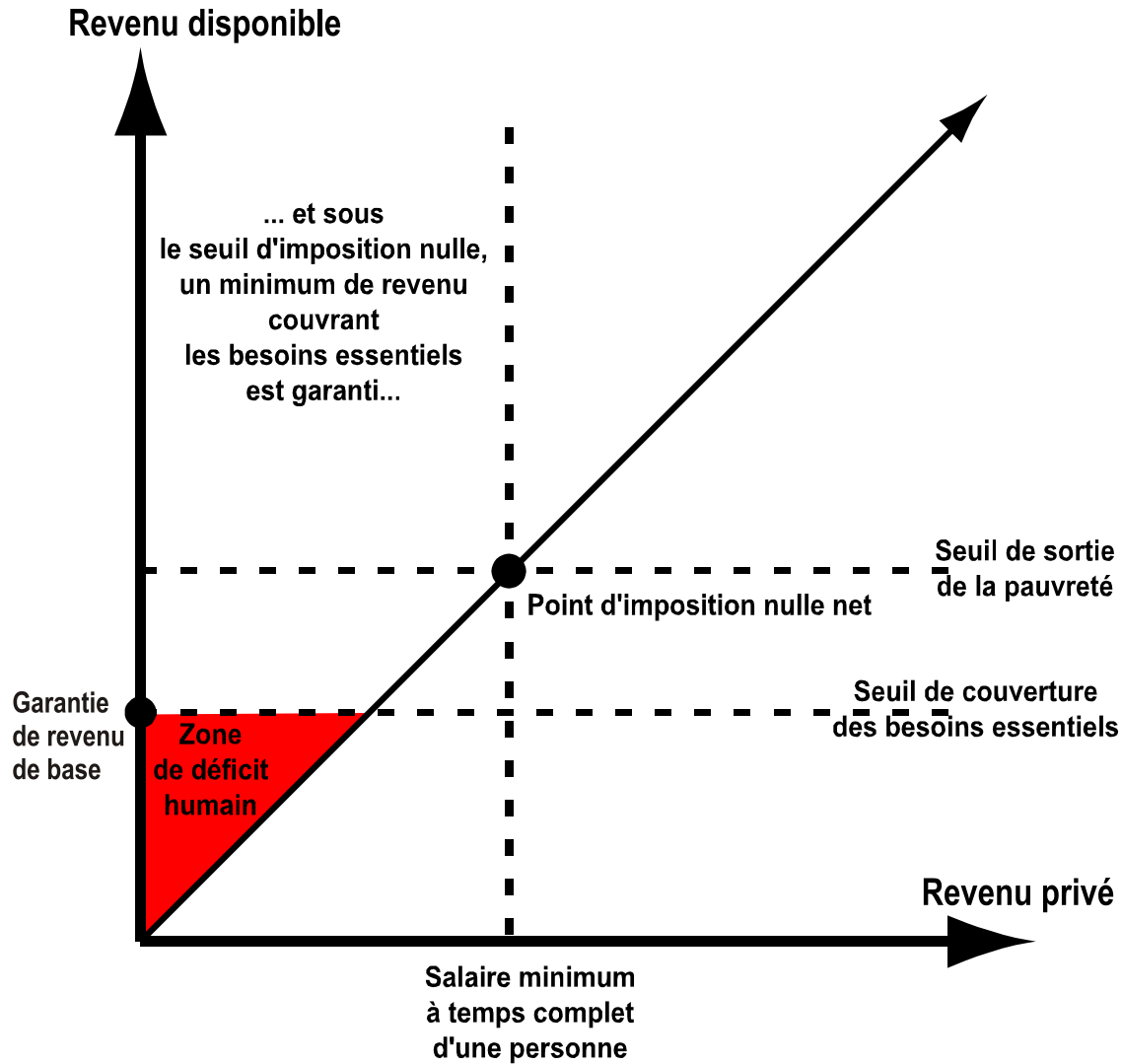
Ça ne veut pas dire que la personne ne contribue pas à la société. Les personnes dans cette situation apportent toutes sortes de contributions, peu comptabilisées, peu comptabilisables (Produit intérieur doux). Et quand elles font des échanges et produisent de la richesse, elles sont souvent forcées par le manque d'argent à pratiquer une économie informelle en marge de l'économie formelle. D'autres logiques sont en jeu. Il y a toutes sortes de formes d'interdépendance. Ça ne se regarde pas personne par personne. Autant aborder ça comme une contribution collective plutôt qu'individualisée.

En plus les coûts de ne pas couvrir les besoins essentiels sont plus grands pour la société que les coûts de les couvrir.

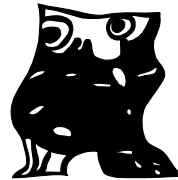
Et priver une personne du nécessaire risque de pénaliser les autres membres de la famille et du réseau d'entraide qui vont souffrir du manque ou devoir compenser.

Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



Entre le seuil de couverture des besoins essentiels et la sortie de la pauvreté,



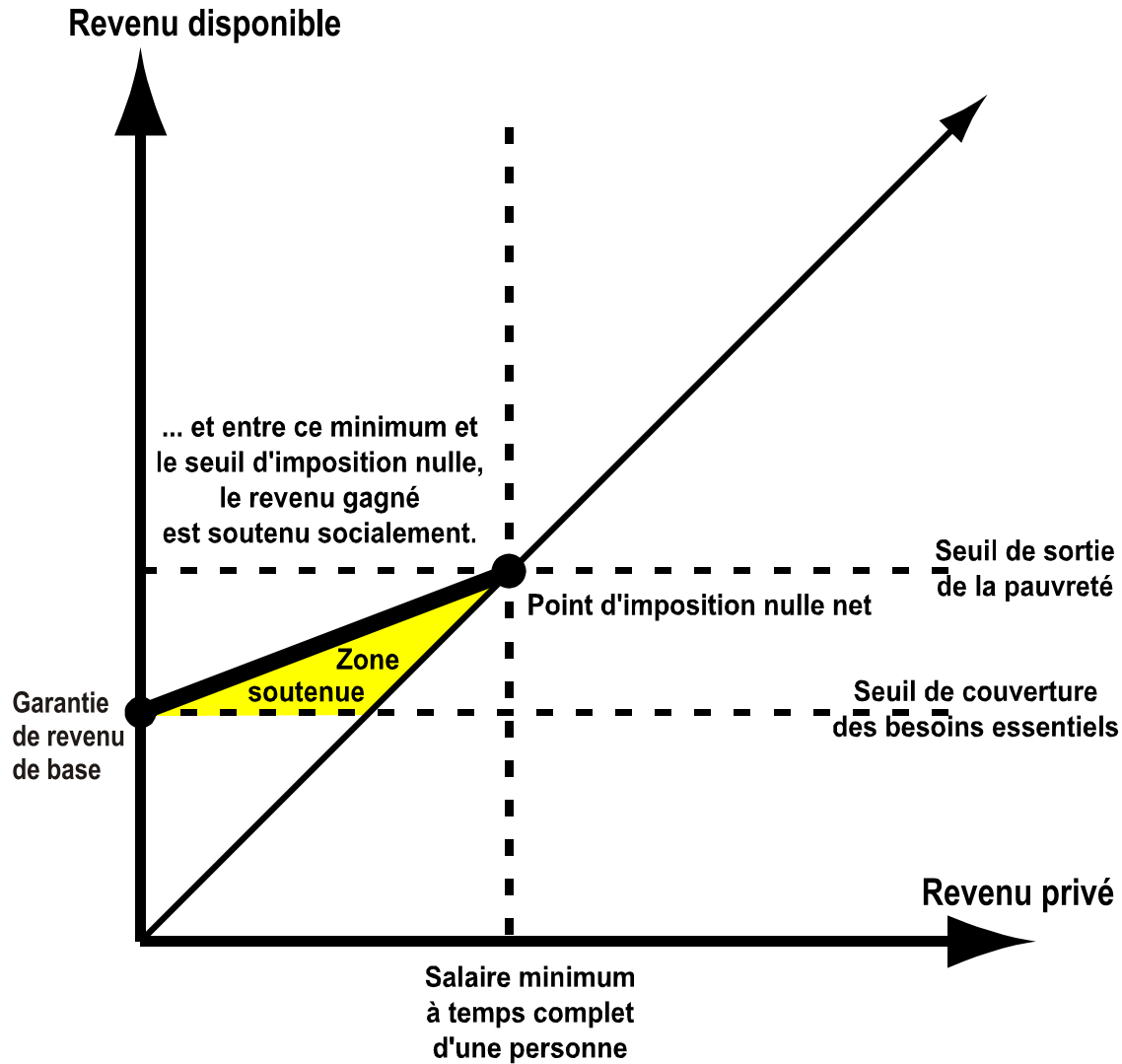
il est normal que pour une mesure proposée, la personne y participe selon les conditions convenues et que l'aide supplémentaire soit conditionnelle à une entente quelconque. Dans le monde de l'emploi et de l'activité, il y a des conditions, des ententes, des contrats. On peut y aller comme ça. La personne a réglé son problème de survie. Elle cherche à s'en sortir. La contrepartie peut être individualisée.

C'est également à ce niveau qu'on pourrait aborder la question des situations et contraintes qui empêchent d'avoir accès à des revenus de travail.

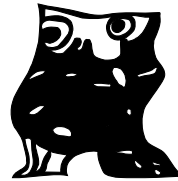
On pourrait compenser ces empêchements en permettant que les allocations, rentes, héritages reçus par ces personnes bonifient et complètent le revenu de base jusqu'à la sortie de la pauvreté au lieu de lui être soustrait. Pour ça il faut sortir d'une approche d'aide de dernier recours pour penser plutôt en terme de complémentarité des recours.

Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



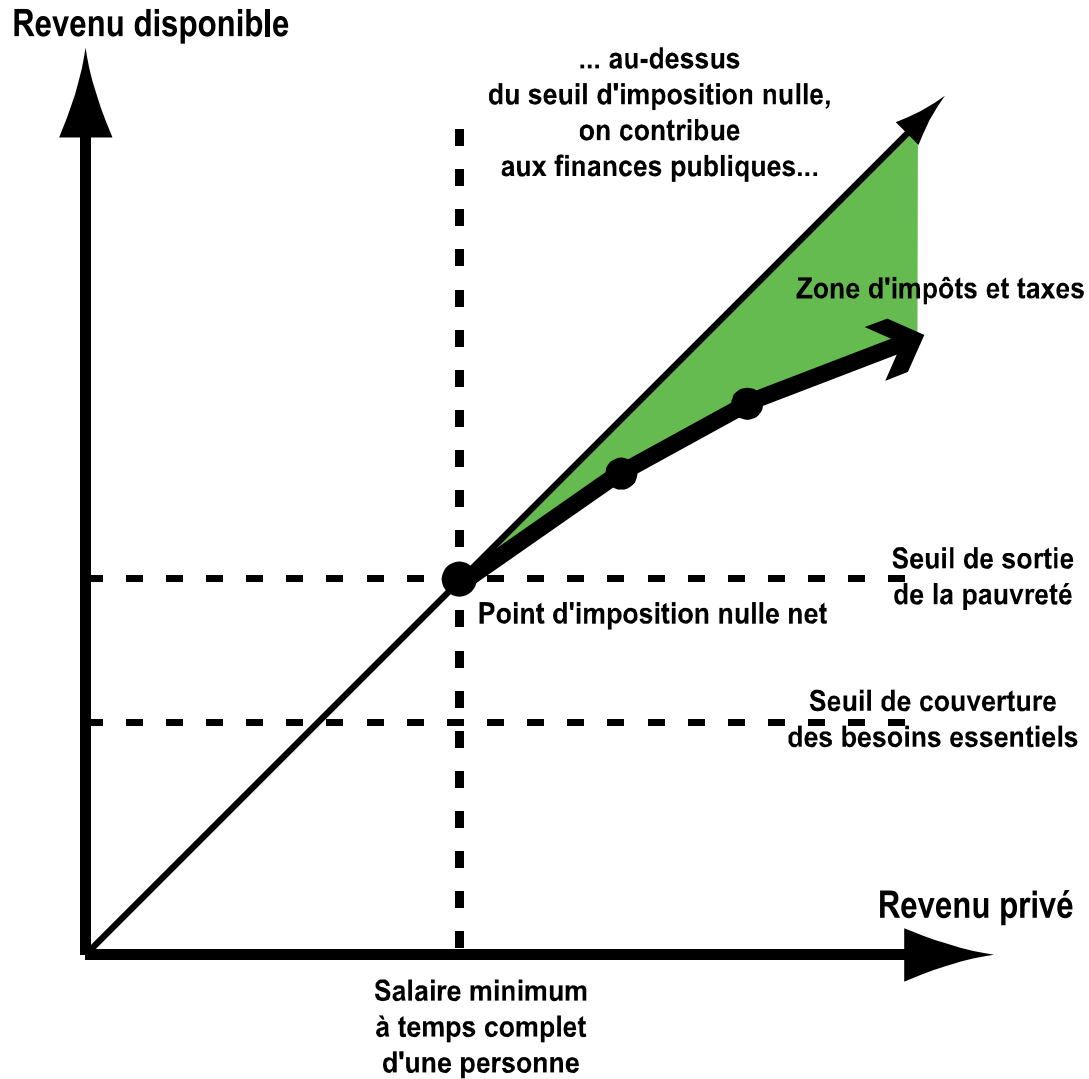
Après la sortie de la pauvreté,



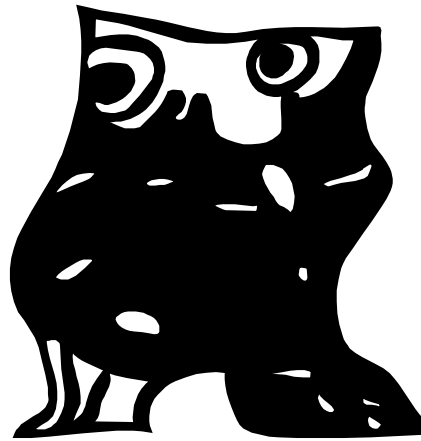
la contrepartie, c'est de contribuer aux finances publiques en proportion de son revenu et de bien comprendre que son fardeau fiscal est peu de choses en comparaison du fardeau vital de manquer du nécessaire. La contrepartie, c'est aussi d'accepter que l'amélioration des revenus des plus pauvres passe avant l'amélioration des revenus des plus riches. La contrepartie, c'est de trouver normal qu'il y ait des limites aux écarts de richesse et de comprendre qu'il faut savoir en laisser pour les autres, ses proches et ses moins proches.

Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



Qu'en dites-vous ?



Ça fait du sens, non ?



Et c'est plus simple en plus !



Et ça se comprend par du monde,
ça se calcule par du monde, ça se
fait par du monde



et ça se défend par du monde...

Sans ça on est pas du monde !



Ça fait qu'au boulot !





